



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

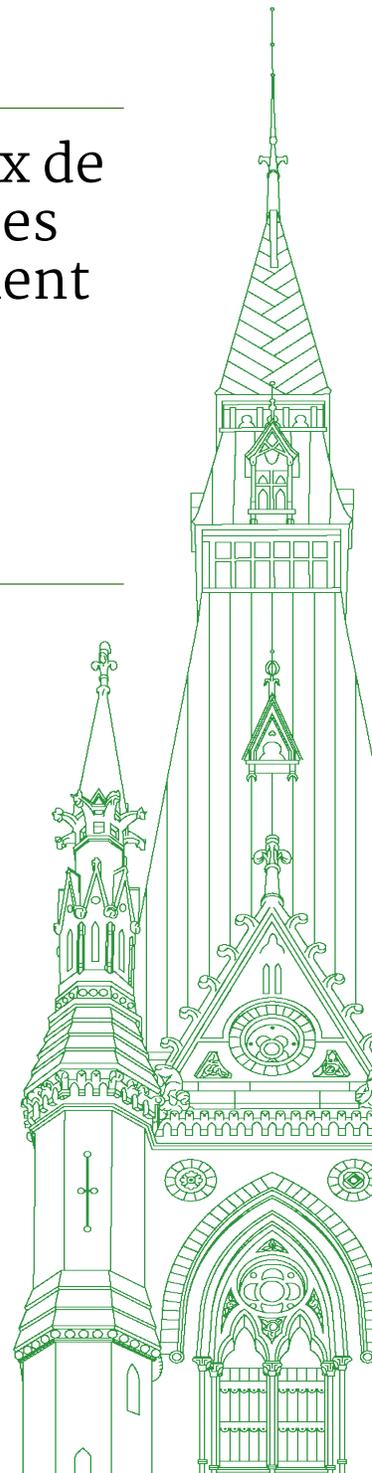
# Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 025**

Le mardi 22 juin 2021

---



Président : M. Peter Fonseca



## Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 22 juin 2021

• (1840)

[Traduction]

**Le président (M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.)):** La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à tous nos témoins, évidemment, ainsi qu'à mes collègues. Il s'agit de la 25<sup>e</sup> séance du Sous-comité des droits internationaux de la personne. Nous nous réunissons aujourd'hui pour une séance d'information sur la persécution des minorités religieuses et ethniques en Afghanistan.

Pour assurer le bon déroulement de la réunion, j'encourage tous les participants à désactiver leur micro entre leurs prises de parole et à adresser toutes leurs observations à la présidence. Quand il restera 30 secondes à votre temps de parole, je vous ferai signe en levant un carton pour que vous soyez au courant. L'interprétation est accessible à tous au moyen de l'icône du globe au bas de votre écran. Vous avez le choix entre l'anglais et le français. Si vous êtes bilingue, vous n'avez rien à faire. Si vous ne l'êtes pas, sélectionnez la langue qui vous convient le mieux.

Voici nos témoins pour les deux prochaines heures.

Nous recevons Balpreet Singh, conseiller juridique de la World Sikh Organization of Canada. Nous accueillons également deux représentants de United Sikhs: Sukhwinder Singh, directeur national, et Gurvinder Singh, directeur de l'aide humanitaire internationale. Ensuite, nous avons parmi nous deux témoins de la Manmeet Singh Bhullar Foundation: Tarjinder Kaur Bhullar, directrice, et Jasjeet S. Ajimal, vice-président du projet Save Afghan Minorities. Il y a aussi des représentants de l'organisme Canadian Hazara Humanitarian Services: Ali Mirzad, conseiller principal; Niamatullah Ibrahim, conférencier en relations internationales à La Trobe University, en Australie; Melissa Kerr Chioyenda, professeure adjointe d'anthropologie à la Zayed University, à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis; et, enfin, William Maley, professeur émérite à l'Australian National University, à Canberra, en Australie.

Chers témoins, chacun de vos groupes aura jusqu'à six minutes pour faire une déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par la World Sikh Organization of Canada.

Je vous cède la parole pour les six prochaines minutes. Merci.

**M. Balpreet Singh (conseiller juridique, World Sikh Organization of Canada):** Bonsoir, et merci.

Je suis conseiller juridique auprès de la World Sikh Organization of Canada, un organisme sans but lucratif de défense des droits de la personne qui a vu le jour en 1984 et dont le mandat consiste à promouvoir et à protéger les intérêts des sikhs canadiens ainsi que les droits de la personne pour tous.

Il y a presque exactement cinq ans, j'ai témoigné devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration sur un sujet semblable, et j'ai alors signalé que les sikhs et les hindous sont des communautés en état de siège en Afghanistan et que leur vie est menacée dans l'immédiat. Ils étaient environ 2 000 à l'époque, sur une population initiale qui était estimée à quelques dizaines de milliers de personnes avant 1992.

Aujourd'hui, en raison d'une persécution continue et de plusieurs attaques meurtrières, leur nombre est tombé à environ 200. Ceux qui restent en Afghanistan sont en constant danger, et ceux qui ont fui le pays vivent en Inde dans des conditions précaires et inquiétantes, sans réelle perspective d'installation permanente.

À titre de contexte, je dirais que mes premiers contacts avec les sikhs afghans ont commencé en novembre 2014, lorsque j'ai reçu une série de messages désespérés en provenance d'une communauté sikhe afghane isolée, dans la province de Helmand, qui faisait face à un danger imminent. Leurs maisons avaient été la cible de jets de pierres, et leurs commerces avaient été publiquement boycottés. À l'époque, Manmeet Singh Bhullar était un de mes amis, et je lui ai parlé de la situation. Il s'est employé à sauver cette communauté, et il en a fait l'œuvre de sa vie jusqu'à sa mort tragique en novembre 2015.

La situation actuelle des sikhs et des hindous en Afghanistan est marquée par la peur, la persécution et une menace imminente. Ils ne peuvent pas quitter librement leur domicile, trouver un emploi ou aller à l'école. Les femmes ne peuvent pas sortir seules de leur maison et elles craignent constamment d'être enlevées. Les sikhs et les hindous qui restent en Afghanistan vivent regroupés dans des gurdwaras, car la plupart de leurs biens ont été confisqués par d'autres. Ces conditions existaient également en 2016. Ce qui a changé, c'est que la situation s'est considérablement aggravée, la communauté étant activement visée par les attaques lancées par Daech, qui a juré de les chasser d'Afghanistan.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2018, tous les dirigeants de la communauté sikhe et hindoue ont été tués dans un attentat suicide. Quinze sikhs et quatre hindous, qui se rendaient à une réunion avec le président afghan Ashraf Ghani, ont perdu la vie. Daech a revendiqué la responsabilité de cette attaque.

Le 25 mars 2020, il y a un peu plus d'un an, lors d'un autre attentat suicide perpétré par Daech, le gurdwara Har Rai Sahib a été attaqué à Kaboul. Vingt-cinq sikhs ont perdu la vie, dont la petite Tanya Kaur, âgée de quatre ans. Le lendemain, les funérailles des victimes ont également été visées par un attentat à la bombe.

En juin 2020, Nidan Singh a été enlevé dans un gurdwara et retenu pendant près d'un mois jusqu'à ce qu'il soit secouru. Le 18 juillet 2020, Salmeet Kaur, une fille de 13 ans, qui avait perdu son père lors de l'attaque de mars, a été enlevée dans un autre gurdwara de Kaboul. Le 2 février 2021, une série d'attentats à la bombe a tué un sikh et en a blessé deux autres dans un quartier où se trouvent plusieurs magasins appartenant à des sikhs. La victime, Sunny Singh, n'a jamais pu voir son fils nouveau-né en Inde, et sa femme a assisté à ses funérailles par appel vidéo.

Devant le retrait imminent des États-Unis, la situation en Afghanistan promet d'empirer pour les minorités. Un membre de la communauté minoritaire hazara a très bien résumé les choses lorsqu'il a dit: « Être membre d'une minorité en Afghanistan, c'est l'enfer, mais être sikh, c'est être dans le cercle le plus profond de l'enfer. »

En juillet 2020, 429 sikhs et hindous ont fui l'Afghanistan pour se rendre en Inde grâce à un visa spécial valable pour 6 mois. Ceux qui se sont enfuis ne craignent peut-être plus pour leur vie, mais ils souffrent quand même. Il n'y a pas de véritables perspectives d'établissement permanent pour ces réfugiés en Inde, malgré ce que prétend le gouvernement indien. Le parti au pouvoir en Inde, soit le Parti Bharatiya Janata, forme un gouvernement nationaliste hindou qui se livre à des jeux politiques: il tente de se faire passer pour un sauveur des minorités fuyant les pays musulmans, mais, en réalité, il ne leur offre aucune aide ni aucune possibilité d'établissement.

Les familles qui se sont enfuies en juillet dernier continuent d'être soutenues par des organisations sikhes et des donateurs privés. Elles n'ont pas accès aux services de base comme les soins de santé et l'éducation, ni même aux vaccins contre la COVID. Très peu d'entre elles ont trouvé un emploi. Huit familles sikhes d'origine afghane sont récemment retournées en Afghanistan par désespoir, un geste qui a été célébré par le gouvernement afghan. La plupart d'entre elles sont maintenant de retour en Inde. Une famille a expliqué qu'elle n'avait pas trouvé d'hôpital pour soigner sa fille à New Delhi et qu'une fois que celle-ci avait reçu un traitement à Kaboul, la famille était retournée en Inde parce qu'elle ne se sentait pas en sécurité en Afghanistan.

Depuis 2015, nous avons demandé à plusieurs reprises au gouvernement canadien de créer un programme spécial pour les sikhs et hindous afghans afin qu'ils puissent trouver refuge au Canada. En juillet 2020, 25 députés canadiens du Parti conservateur, du Nouveau Parti démocratique et du Parti vert ont écrit au ministre de l'Immigration pour proposer ce programme spécial, mais à ma connaissance, il n'y a pas eu de réponse à cette lettre, et encore moins de progrès à cet égard.

Après l'attaque de mars, nous avons pris les dispositions nécessaires pour avoir un appel téléphonique par semaine avec un représentant de Citoyenneté et Immigration Canada, puis ces appels n'ont eu lieu qu'une fois toutes les deux semaines pour enfin être complètement annulés et, depuis août 2020, nos courriels sont restés sans réponse.

● (1845)

La question n'est pas de savoir si une autre attaque aura lieu, mais bien quand elle aura lieu. Il s'agit de personnes extrêmement vulnérables qui n'ont pas d'avenir ni en Afghanistan ni en Inde. Ils comptent désespérément sur l'aide du Canada pour qu'on puisse leur sauver la vie.

Il est frustrant de plaider leur cause depuis si longtemps sans obtenir de résultats concrets. La communauté sikhe est prête à payer tous les frais de réinstallation, comme elle l'a fait pour le petit nombre de familles de réfugiés sikhs en provenance de Helmand. Tout ce qu'il faut, c'est que le gouvernement nous donne la permission de les faire venir ici.

Voilà ce que j'avais à dire pour l'instant.

**Le président:** C'était excellent. Vous avez terminé en avance. Merci beaucoup.

Passons maintenant aux représentants de United Sikhs. Vous disposez de six minutes.

**M. Sukhwinder Singh (directeur national, United Sikhs):** Bonjour, distingués membres du Comité. Je vous remercie de permettre à United Sikhs de témoigner au nom des minorités afghanes.

Nous sommes une ONG, c'est-à-dire une organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif, qui est affiliée aux Nations unies et qui vise à soutenir les personnes dans le besoin, en particulier les communautés défavorisées et minoritaires du monde entier, grâce à des programmes d'aide humanitaire, de défense des droits et d'éducation. Nous avons 10 sections réparties en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. Nous avons aussi un bureau à Peshawar, en Afghanistan.

Ghazni, Jalalabad et Kaboul sont les trois principales villes d'Afghanistan où les familles minoritaires sont concentrées en grand nombre. United Sikhs fournit des services juridiques et de l'aide humanitaire dans ces villes depuis de nombreuses années. Notre premier cas en Afghanistan remonte à 2010, lorsque nous avons aidé Harender Kaur et sa fille à obtenir l'asile au Canada grâce à l'aide du gouvernement canadien, parce que son mari avait été enlevé, puis décapité.

Par la suite, les minorités ont été brutalement attaquées à maintes reprises. Elles étaient obligées de payer la Jizya. Elles recevaient des menaces verbales et écrites, y compris des ultimatums pour quitter le pays, et des boycottages sociaux, certaines personnes allant même jusqu'à refuser de boire l'eau des fontaines devant leurs boutiques et leurs maisons. On les traitait de kafirs. Les enfants ne pouvaient pas aller à l'école. Les femmes et les jeunes filles ne pouvaient pas sortir à cause des menaces d'enlèvement. Telle était la vie qu'ils menaient en Afghanistan.

Puis, il y a eu l'attaque du gurdwara en 2020. C'est à ce moment-là que toutes les ONG et les sikhs et hindous d'origine afghane ont décidé de s'installer temporairement en Inde afin de pouvoir éventuellement trouver refuge dans des endroits sûrs comme le Canada et les États-Unis. Comme l'a dit Balpreet, 95 familles au total se sont rendues à New Delhi, en Inde, à partir de différentes régions d'Afghanistan. United Sikhs et d'autres ONG constituent leur seule aide. Ces gens ne reçoivent aucune aide du gouvernement indien, et ils n'ont même pas leurs papiers d'identité.

L'année dernière, United Sikhs a mis en place un centre d'aide à New Delhi pour ces familles. On leur fournit des traitements médicaux, notamment des tests spéciaux, au besoin; une aide en cas d'urgence pour les mères enceintes dans les hôpitaux publics; de l'assistance pour les besoins vitaux des nouveau-nés, y compris la vaccination; des procédures médicales d'urgence; des services d'aide concernant les questions liées au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, comme la délivrance de cartes de réfugiés et le renouvellement des cartes pour les ressortissants afghans à New Delhi; la distribution de rations aux familles afghanes dans le besoin; des tests de dépistage rapide de la COVID-19; et de l'aide pour l'installation temporaire des familles afghanes en Inde.

Quelles sont les difficultés que rencontrent ces gens à l'heure actuelle? Ils n'ont aucune pièce d'identité. S'ils en font la demande, ils ne peuvent pas obtenir leur carte de réfugié ni le statut de réfugié. Ils se trouvent dans une impasse. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés affirme qu'ils sont venus en Inde avec un visa, ce qui les empêche d'obtenir le statut de réfugié. Voilà leurs difficultés. Leurs enfants ne peuvent pas recevoir d'éducation. Ces gens n'ont pas d'emploi. Ils n'obtiennent pas les soins médicaux nécessaires.

Leur seul espoir, c'est nous — le gouvernement canadien —, d'où la demande que je lui adresse: de grâce, faites que le génocide culturel cesse.

J'invite maintenant Gurbinder Singh à ajouter quelques points supplémentaires avant de conclure.

Merci.

• (1850)

**M. Gurbinder Singh (directeur, aide humanitaire internationale, United Sikhs):** Tout d'abord, nous tenons à vous remercier tous d'avoir organisé cette séance pour entendre nos témoignages sur la situation actuelle et les événements qui se sont produits au cours des dernières années.

Il y a quelques chiffres qui me semblent frappants. Plus de 100 000 sikhs et hindous résidaient en Afghanistan il y a seulement quelques décennies. Ce nombre a chuté à 626 avant l'attaque de Kaboul. Aujourd'hui, c'est inférieur à 100. Voilà qui met en évidence la disparition d'une communauté dynamique et robuste, dont le patrimoine culturel, l'héritage religieux et la structure économique font partie intégrante du pays. Cette communauté a été démantelée à la suite d'un génocide perpétré contre elle.

Nous nous inquiétons de la survie et de la préservation de nos institutions religieuses et culturelles, qui existent depuis des centaines d'années. Nous nous préoccupons de la sécurité des membres de la communauté. Si le gouvernement canadien n'intervient pas, l'histoire retiendra qu'une minorité a été expulsée par la force, éradiquée, tuée et complètement décimée de la carte d'une nation. Je pense qu'il est fondamentalement de notre devoir d'intervenir et d'apporter une aide concrète à ceux qui n'ont littéralement personne d'autre vers qui se tourner.

Je vous remercie.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à la Manmeet Singh Bhullar Foundation. Vous disposez de six minutes.

**Mme Tarjinder Kaur Bhullar (directrice, Manmeet Singh Bhullar Foundation):** Merci à vous tous.

Je remercie aussi les témoins qui ont pris la parole avant moi.

L'invitation à comparaître devant votre comité est importante pour nous. Je vous suis reconnaissante des efforts déployés pour que nous puissions y prendre part.

C'est peut-être la première fois que certains d'entre vous entendent parler de la Manmeet Singh Bhullar Foundation. Notre existence est remplie à la fois de fierté et de douleur. Cette fondation a été créée en l'honneur d'un homme dont la présence manque à sa communauté et, surtout, à sa famille. Il ne se passe pas une seule journée sans que nous ne souhaitions qu'il soit encore là avec nous, qu'il vous parle. Ce que nous portons en nous, ce sont ses valeurs et son œuvre. Voilà ce qui nous guide.

À la fin de 2014, Manmeet a lancé le projet Save Afghan Minorities, comme l'a mentionné Balpreet. Étant la sœur de Manmeet, j'étais habituée à ses idées audacieuses, à ses gribouillages sur un bloc-notes qui n'avaient aucun sens pour personne d'autre, mais qui lui procuraient la clarté nécessaire pour faire avancer les choses. J'étais au courant de sa persévérance et de sa capacité de faire embarquer les autres dans ses projets. Chaque obstacle était pour lui un rappel qu'il devait se battre plus fort et penser plus grand. Mais surtout, j'étais habituée à le voir se consacrer au service des autres. C'était son mantra, sa conviction, son but.

Il a organisé des réunions dans diverses villes du Canada. Il s'est rendu en Inde. Il est allé dans plusieurs pays d'Europe, travaillant sans relâche à trouver une solution viable pour les sikhs et les hindous d'Afghanistan qui vivent au quotidien sans liberté religieuse, sans accès à l'éducation, sans sécurité et, surtout, sans paix. La seule constante pour eux était le danger. À maintes reprises, peu importe la solution recherchée et peu importe l'endroit où il allait, Manmeet savait que le pays le mieux placé pour aider ces enfants, ces hommes, ces femmes et ces aînés était son propre pays. Le Canada était l'endroit qui pouvait et devait être une lueur d'espoir pour ces familles, comme cela avait été le cas pour ma propre famille, pour sa famille à lui et pour d'innombrables autres personnes qui ont montré qu'au fil du temps, le Canada est l'endroit où l'on peut faire sa vie et s'épanouir.

C'était, pour Manmeet, le travail le plus important de sa vie et sa priorité absolue à chaque instant. Il a ainsi tracé un chemin pour ces familles. Tout d'abord, l'objectif était de les faire sortir d'Afghanistan et du danger imminent, puis de leur trouver un moyen d'obtenir le statut de réfugié et, enfin, de les aider à s'établir au Canada et à s'y faire une nouvelle vie.

La première poignée de familles a pu quitter l'Afghanistan grâce aux efforts de Manmeet, qui a coordonné tous les détails logistiques, petits et grands, qui devaient être réglés. Malheureusement, Manmeet a perdu la vie dans son ultime acte de bonté à l'égard d'autrui.

À tous ceux qui ont vécu la perte soudaine et traumatisante d'un être cher, sachez que je partage votre douleur et votre chagrin de tout mon cœur. En perdant Manmeet, nous nous sommes rendu compte que même si nos vies ne seraient plus jamais les mêmes, le danger subsistait pour d'autres gens, de parfaits inconnus qui compartaient sur lui pour survivre. La responsabilité profonde que Manmeet ressentait était maintenant celle que nous devons assumer pour lui et grâce à lui.

Depuis le décès de Manmeet, ce travail a pris de l'ampleur. Nous avons des conversations téléphoniques quotidiennes avec des familles en Inde et en Afghanistan, des personnes qui parlent d'une existence que beaucoup d'entre nous ignorent ou n'ont pas la possibilité de connaître en raison de leur vie douillette. En Afghanistan, une personne qui se rend au marché risque de se faire asperger d'huile bouillante. La mort d'un membre de la famille signifie que les rites funéraires dictés par sa foi ne pourront pas être observés. Une femme qui se promène avec son enfant doit cacher sa propre identité et se conformer à l'identité religieuse des autres. Les familles ont un besoin criant de soins médicaux de base pour leurs parents âgés.

Après le décès de Manmeet en 2015, nous avons travaillé avec le gouvernement canadien pour aider 74 personnes à s'établir au Canada, et 111 demandes sont en attente. Ces personnes sont originaires de la province de Helmand. À l'époque, ce sont elles qui étaient les plus menacées et qui avaient le plus besoin d'aide. Ce n'est pas une tâche que nous avons accomplie seuls. C'est grâce aux membres de la communauté, aux organisations, aux donateurs et aux bénévoles que nous avons pu y arriver. Nous nous sommes concentrés sur une approche en deux temps: d'abord, veiller à ce que ces personnes survivent et, ensuite, leur permettre de s'épanouir.

L'arrivée de chaque famille renouvelle notre engagement envers la vision de Manmeet, qui consiste à donner une chance à ces familles et à ces enfants. Nous les voyons aller à l'école, obtenir un permis de conduire, suivre des cours d'anglais et faire du bénévolat. Cela nous donne la ferme conviction que nous devons poursuivre ce travail et aider les familles qui restent.

À chaque étape, j'ai collaboré avec les ministres du gouvernement actuel. Je plaide notre cause auprès d'eux, ils se portent à notre défense, et nous avons accompli des progrès. Mes parents m'ont appris qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César. C'est pourquoi je tiens à souligner la contribution des ministres Sajjan, Mendicino et Bains, ainsi que celle de nombreux députés de l'opposition et du caucus libéral.

• (1855)

Bientôt, les autres familles qui s'étaient d'abord rendues en Inde pourront s'installer ici au Canada. La dernière pandémie [*Difficultés techniques*] a apporté son lot de difficultés, dont beaucoup échappent à notre contrôle. Tout au long de cette épreuve, nous avons été en communication constante et régulière avec le gouvernement pour trouver une issue viable à cette situation, et nous allons nous assurer que ce travail sera effectué.

Nous le devons à l'humanité, et je le dois à mon frère.

Merci.

**Le président:** Je vous remercie de vos observations.

Nous passons maintenant à l'organisme Canadian Hazara Humanitarian Services. Vous avez, tout au plus, six minutes.

Je crois que c'est Ali Mirzad qui va prendre la parole.

[*Français*]

**M. Ali Mirzad (conseiller principal, Canadian Hazara Humanitarian Services):** Je vous remercie, monsieur le président.

[*Traduction*]

Au nom de Canadian Hazara Humanitarian Services, je tiens à remercier le Comité et le Parlement canadien de nous donner l'occasion de faire entendre la voix des milliers de victimes hazaras qui ont péri en Afghanistan et des milliers d'autres qui continuent à...

**M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.):** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je pense que les canaux sont inversés.

**Le président:** Nous éprouvons quelques difficultés avec l'interprétation. L'anglais et le français sont inversés.

Je présente mes excuses au témoin. Pourrions-nous recommencer depuis le début?

**M. Maninder Sidhu:** Monsieur le président, c'est peut-être le réglage au bas de la page. Le témoin a peut-être choisi le français.

**Le président:** Monsieur Mirzad, je vous invite à vérifier vos paramètres sur l'icône du globe en bas. Vous devez sélectionner la langue qui vous convient le mieux et que vous préférez: l'anglais, le français ou, si vous êtes bilingue, vous ne sélectionnez ni l'un ni l'autre.

**M. Ali Mirzad:** Oui, c'est ce que j'ai fait. C'est désactivé.

**Le président:** C'est désactivé. Je vois. Êtes-vous bilingue? Parlez-vous français?

**M. Ali Mirzad:** Oui.

**Le président:** D'accord. Essayons encore une fois.

Merci, monsieur Sidhu. Nous allons reprendre depuis le début, je vous prie.

**M. Ali Mirzad:** Il n'y a pas de problème. Je vous saurais gré de m'accorder deux minutes de plus.

[*Français*]

Je vous remercie, monsieur le président.

[*Traduction*]

Au nom de Canadian Hazara Humanitarian Services, je tiens à remercier le Comité et le Parlement canadien de nous donner l'occasion de faire entendre la voix des milliers de victimes hazaras qui ont péri en Afghanistan et des milliers d'autres qui continuent à subir une persécution généralisée.

[*Français*]

Le peuple hazara a subi plus d'un siècle de persécutions perpétuelles en raison de ses croyances religieuses, de son ethnicité et de ses caractéristiques...

[*Traduction*]

**Le président:** Excusez-moi, je...

Oh, c'est mieux maintenant. Je n'entendais pas l'interprétation, moi non plus.

**M. Ali Mirzad:** Dois-je continuer? D'accord.

[*Français*]

Le peuple hazara a subi plus d'un siècle de persécutions perpétuelles en raison de ses croyances religieuses, de son ethnicité et de ses caractéristiques physiques et faciales.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des milliers, sinon des millions, de Hazaras ont été massacrés, déplacés de force et vendus à l'esclavage par l'émir de l'Afghanistan Abdur Rahman Khan.

• (1900)

[Traduction]

Au moyen de décrets royaux, il a ouvertement qualifié les Hazaras d'« étrangers hérétiques ». Cela a ouvert la voie à une persécution qui se poursuit encore aujourd'hui.

En 1998, les talibans ont rendu un décret similaire qui a perpétué cette campagne en tuant des milliers de Hazaras dans les villes de Mazar-e-Sharif et de Bamian seulement.

Dans la foulée des événements du 11 septembre, les Hazaras en Afghanistan continuent de faire l'objet d'attaques quotidiennes, que ce soit dans le sanctuaire des lieux religieux, dans les gymnases, dans la rue ou dans les autobus publics. Comme en témoignent, entre autres, l'attaque de mai 2020 contre la maternité de Médecins sans frontières dans le quartier de Dasht-e-Barchi à Kaboul, où des nourrissons encore en couveuse ont été pris pour cible, ou celle de mai 2021 contre l'école pour filles Sayed Al-Shuhada, où pas moins de 94 jeunes filles sont mortes, les Hazaras sont une cible, peu importe leur âge et leur sexe.

Pour dire les choses simplement, la vie d'un Hazara en Afghanistan est celle d'un condamné à mort qui vit en sursis, dans l'attente d'une exécution imminente.

Pendant des années, partout dans le monde et même dans ce pays, d'un océan à l'autre, les Hazaras ont réclamé de l'aide. Nous demandons humblement au Comité et, par son entremise, au Parlement canadien, de prendre trois mesures: premièrement, reconnaître officiellement en tant que génocide le nettoyage ethnique perpétré contre les Hazaras de 1891 à 1993; deuxièmement, désigner le 25 septembre comme jour de commémoration du génocide hazara; et, troisièmement, appuyer le projet de loi C-287, qui vise à garantir que toute l'aide au développement que le Canada envoie à l'Afghanistan contribue à la paix et à la sécurité de la région pour tous les peuples.

[Français]

Sur ce, monsieur le président, je tiens à remercier encore une fois le Comité de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant lui aujourd'hui.

Je remercie aussi les trois individus extrêmement accomplis qui représentent notre organisation. Nous avons parmi nous la Dre Melissa Kerr Chioyenda, professeure adjointe d'anthropologie de l'Université Zayed aux Émirats arabes unis et le Dr William Maley, professeur émérite en diplomatie de l'Université nationale d'Australie.

[Traduction]

Nous sommes également accompagnés de M. Niamatullah Ibrahim, conférencier en relations internationales à La Trobe University, à Melbourne, en Australie.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Je vous remercie.

Merci aux organisations et à leurs porte-parole qui ont fait les déclarations préliminaires, ainsi qu'à tous les témoins qui sont parmi nous aujourd'hui.

Nous passons maintenant aux questions des députés. Nous allons entamer la première série d'interventions. Chaque député aura droit à sept minutes pour poser ses questions.

C'est M. Sidhu qui va commencer. Vous avez sept minutes.

**M. Maninder Sidhu:** Merci, monsieur le président.

J'ai eu la chance de connaître Manmeet Singh Bhullar avant son décès. Son dévouement est un modèle pour nous tous ici, alors que nous nous efforçons d'améliorer le Canada et de contribuer à un monde meilleur. C'est pourquoi je veux parler du succès que la Manmeet Singh Bhullar Foundation a remporté en sa mémoire.

Parmi les sikhs afghans qui sont arrivés au Canada jusqu'ici, pouvez-vous nous dire comment ils se débrouillent?

Monsieur le président, par votre entremise, cette question s'adresse aux représentants de la Manmeet Singh Bhullar Foundation.

**Mme Tarjinder Kaur Bhullar:** Merci, monsieur Sidhu.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour dire que Manmeet serait incroyablement ravi de vous voir en votre qualité de député. Je pense qu'il aurait voulu répondre lui-même à cette question.

Les familles s'en sortent très bien. C'est l'objectif ultime qui nous guide dans le cadre de ce travail.

Ce n'est pas une tâche facile, mais nous ne pouvons pas nous y dérober.

Bon nombre de ces personnes ont un emploi à temps plein et à long terme. Ces familles ont maintenant des enfants qui vont à l'école pour la première fois. Ils suivent des cours d'anglais. Ces gens ont noué des liens solides avec le gurdwara du nord-est de Calgary, ainsi qu'avec les gurdwaras de Surrey, où ils résident. Ils restent constamment en contact et ils parlent de leurs projets et de leur avenir. Cela nous semble simple, mais c'est remarquable quand on songe à leur parcours.

Le plus important, selon moi, c'est qu'on peut voir la valeur de ce projet et de ses répercussions permanentes sur la vie des jeunes enfants. Au début, certains d'entre eux étaient complètement timides, à tel point qu'ils n'osaient même dire bonjour. Aujourd'hui, ils lisent et parlent l'anglais et, sincèrement, quand vous les voyez, ils viennent vers vous pour vous dire bonjour et vous parler de leur vie ici. Aussi cliché que cela puisse paraître, ils mènent une vie canadienne normale. C'est absolument incroyable quand on pense à leur situation d'il y a à peine quelques années.

• (1905)

**M. Maninder Sidhu:** Merci de cette réponse, madame Bhullar. Je vous suis vraiment reconnaissant de tout le travail que vous accomplissez. Je suis heureux d'apprendre que la communauté sikhe afghane s'adapte bien.

Madame Bhullar, au cours de la dernière année, je pense que nous pouvons tous comprendre que la crise de la COVID-19 a ralenti votre travail pour ce qui est d'accueillir des membres de la communauté sikhe afghane au Canada. J'aimerais mieux comprendre le travail que votre fondation a accompli en partenariat avec le gouvernement du Canada tout au long de la dernière année. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit qu'il y aura une voie d'accès lorsque les conditions le permettront.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier encore une fois de votre militantisme, ainsi que de tout le travail que votre fondation a effectué ces dernières années pour aider les sikhs afghans à se réinstaller et pour les soutenir ici au Canada.

En ce qui concerne ce programme, votre organisme est-il le seul partenaire du gouvernement? Avez-vous ainsi un moyen efficace de continuer à accueillir des membres de la communauté sikhe afghane au Canada?

**Mme Tarjinder Kaur Bhullar:** Oui, il ne fait aucun doute que la COVID a eu des répercussions sur toutes les facettes de notre vie. Il en va de même pour ce projet.

Quand nous regardons ce qui se passe en Inde et quand nous voyons que les gens se battent même pour des choses aussi élémentaires que l'accès à l'oxygène, nous comprenons que les bureaux ne peuvent plus fonctionner comme avant, mais ne vous y trompez pas: la fondation et le gouvernement du Canada ont travaillé en coulisse pour faire en sorte que les autres familles de la cohorte de Helmand qui se trouvent en Inde puissent venir en grand nombre au Canada lorsque les restrictions de voyage seront levées et que l'Inde sera mieux placée pour traiter ces demandes en toute sécurité.

À cet égard, nous sommes restés en contact et nous nous sommes assurés de disposer d'un processus qui nous permet de faire tout ce qui est possible, à part le fait de mettre ces personnes dans un avion en toute sécurité. Il faut également garder à l'esprit qu'une grande partie des défis auxquels nous faisons face sont attribuables à un gouvernement ou à un pays qui est... L'Inde est aux prises avec ses propres difficultés en ce moment. Tous ces facteurs entrent en ligne de compte.

Nous n'avons absolument pas ralenti la cadence ou mis le dossier en veilleuse. En fait, nous avons clairement indiqué comment nous pouvons travailler ensemble pour nous assurer que tout est mis en place. Ainsi, la seule chose qui restera à faire, une fois la pandémie maîtrisée, c'est d'être à l'aéroport pour accueillir ces personnes à leur arrivée.

**M. Maninder Sidhu:** Merci, madame Bhullar.

Il serait intéressant d'en savoir plus sur la manière dont vous appuyez les membres de la communauté sikhe afghane. Pourriez-vous nous donner un aperçu de ce processus?

**Mme Tarjinder Kaur Bhullar:** Volontiers. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous sommes constamment en communication avec ces familles. Elles ont accès à de nombreuses ressources au sein de la communauté, et la fondation en fait certainement partie. Nous nous considérons comme une famille, et nous les appuyons lorsqu'ils sont en Inde. Il y a environ un mois et demi, nous craignons qu'ils n'aient pas suffisamment de nourriture à cause de la pandémie. Bien entendu, nous devons nous entraider; c'est la responsabilité de tous.

Du point de vue du parrainage, nous travaillons vraiment en étroite collaboration avec les parrains et les donateurs qui se sont ralliés à nous. Nous avons la responsabilité première de nous assurer de répondre à tous les besoins fondamentaux de ces familles, dès leur arrivée au Canada, et de leur donner tous les moyens de réussir. Ainsi, nous leur fournissons un logement, nous leur procurons tout ce dont elles ont besoin pour leur foyer et nous les mettons en contact avec des organismes d'aide à l'établissement pour qu'elles reçoivent leur carte d'assurance-maladie, pour qu'elles obtiennent les soins médicaux nécessaires — comme vous pouvez l'imaginer, beaucoup d'entre elles n'ont jamais vu un médecin de-

puis si longtemps — et pour qu'elles inscrivent leurs enfants à l'école.

Une fois que les enfants sont à l'école, il s'agit parfois tout simplement de... Lorsque la pandémie a frappé, nous voulions nous assurer qu'ils avaient accès à des tablettes et à des ordinateurs portables afin qu'ils puissent poursuivre leurs études. C'est une responsabilité qui nous incombe en vertu des principes énoncés dans l'entente de parrainage privé.

Mon père dit souvent que ces gens font maintenant partie de la famille élargie. Nous prenons part aux étapes importantes de leur vie, qu'il s'agisse de la naissance d'un enfant ou de la remise d'un diplôme.

**M. Maninder Sidhu:** Je vous remercie de cette réponse très détaillée, madame Bhullar. Nous sommes tous Canadiens. Nous avons le cœur sur la main. Nous sommes connus pour cela. C'est bon d'avoir mentionné que votre fondation n'est pas seule. Elle travaille en partenariat avec la communauté et d'autres organisations et associations. Tous ont répondu à l'appel et travaillent ensemble pour venir en aide à la communauté sikhe afghane.

Monsieur le président, il me reste cinq secondes. Je n'ai pas le temps de poser une autre question, mais je veux en profiter pour remercier moi aussi les témoins d'être avec nous.

• (1910)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Sidhu. Votre temps de parole vient tout juste de prendre fin.

Nous passons maintenant à M. Chiu pendant sept minutes.

**M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

Mes questions s'adressent aux représentants des deux communautés, sikhe et hazara. J'ai des questions pour chacune d'elles, alors je vais commencer par la communauté sikhe.

Les deux communautés vivent, malheureusement, des situations similaires, c'est-à-dire qu'elles sont toutes les deux persécutées et rejetées par la population afghane locale. Elles font donc face à des persécutions et courent un danger imminent d'être décimées.

Ma première question est la suivante: pouvez-vous nous parler de l'action du pays d'origine?

Je vous ai entendu dire, par exemple, que l'Inde est soi-disant prête à accueillir des réfugiés de l'Afghanistan, mais qu'en est-il de l'Iran? Aide-t-il la communauté hazara? Dans le cas de l'Inde, qu'est-ce que les empêche de s'installer dans la province du Pendjab?

Ma deuxième question porte sur le soutien offert par le Canada post-pandémie. J'en parlerai plus tard pour gagner du temps.

Au sujet de la première question, j'aimerais avoir votre avis sur le pays d'origine, sur ce que j'appelle l'action du pays d'origine en leur nom. Allons-y avec la province du Pendjab et aussi la communauté sikhe.

**M. Balpreet Singh:** Oui, je peux vous en parler.

Comme je l'ai mentionné, le gouvernement actuel en Inde est un gouvernement hindou de droite. Il se pose en protecteur des minorités qui fuient les pays musulmans. En fait, la protection qu'il offre se résume essentiellement à un visa de visiteur d'une durée de six mois. Pour ce qui est des mesures concrètes, il n'y a rien. Il n'y a pas de possibilité d'un établissement permanent en Inde. L'Inde ne fait pas partie des pays signataires de la Convention sur les réfugiés.

Il y a quelques lueurs d'espoir, mais cela ne concerne pas les récentes arrivées de réfugiés. Par exemple, une nouvelle loi controversée sur la citoyenneté a été adoptée. Cette loi exclut les réfugiés musulmans, mais ouvre la porte aux réfugiés non musulmans. Toutefois, elle ne s'applique qu'aux réfugiés arrivés au pays avant le 31 décembre 2014. Elle a été adoptée il y a plus d'un an, mais les règles n'ont pas encore été définies. Le gouvernement a annoncé que les demandes d'asile seraient acceptées pour certains districts, mais le processus est totalement aléatoire et ne concerne que certains districts, choisis au hasard, sur le territoire de l'Inde.

**M. Kenny Chiu:** Je vous remercie.

**M. Jasjeet S. Ajmal (vice-président, Save Afghan Minorities Project, Manmeet Singh Bhullar Foundation):** Puis-je ajouter quelque chose? Comme M. Singh l'a mentionné, dans le cas de l'Inde, la population se trouve dans une situation très précaire. Les populations locales sont bien au fait que les Afghans qui arrivent au pays sont dans une situation précaire, alors ils sont constamment la cible d'attaques. Leurs maisons sont cambriolées. Les autorités locales les harcèlent lorsqu'ils tentent d'utiliser les transports en commun. Lorsqu'ils tentent de se rendre dans un hôpital public, on les en empêche. Les organisations locales et à l'étranger aident les familles à obtenir des soins médicaux.

Leur situation précaire continue de se détériorer. L'Inde faisant face à des pénuries, cette population est encore plus souvent prise pour cible. Ils sont isolés par les habitants locaux, harcelés, persécutés, et le cycle se poursuit.

**M. Kenny Chiu:** D'accord. J'aimerais...

**Le président:** Je viens de voir que M. Maley a la main levée et je crois que Mme Kerr a aussi la main levée.

Monsieur Chiu, je ne sais pas si vous souhaitez qu'ils répondent aussi, mais ils ont la main levée.

**M. Kenny Chiu:** Oui, j'aimerais aussi entendre les témoins de la communauté hazara. Nous pourrions consacrer encore 30 secondes à la communauté sikhe. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Balpreet Singh:** Je peux simplement ajouter que les réfugiés sikhs ont quitté l'Afghanistan en grand nombre à l'origine en 1992. Ils ont tenté de s'installer en Inde à ce moment. Ils sont repartis aussi en grand nombre, car il n'y avait aucun avenir pour eux.

La situation s'est beaucoup dégradée depuis 1992. À l'heure actuelle, il n'y a pas d'avenir pour eux. Les gens dont j'ai parlé, par exemple, ne peuvent pas y faire soigner leur fille, alors ils doivent retourner en Afghanistan pour aller à l'hôpital. Ils ne se sentent pas en sécurité là-bas, alors ils doivent revenir à Delhi. C'est une situation très malheureuse.

• (1915)

**M. Kenny Chiu:** Je vous remercie.

Comme le temps file, je vais passer à la communauté hazara.

Monsieur Maley.

**M. William Maley (professeur émérite, Australian National University, Canberra, Australie, Canadian Hazara Humanitarian Services):** Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je pense qu'il faut se garder de considérer l'Iran comme un pays pouvant offrir une protection aux Hazaras venant d'Afghanistan.

Tout d'abord, les Hazaras se trouvent souvent dans des endroits vulnérables qui sont très éloignés du territoire de l'Iran, mais ce qui est plus grave, c'est que l'Iran n'a jamais été un hôte très accueillant pour les réfugiés hazaras. Ces derniers temps, de très nombreuses preuves indiquent que des Hazaras ont été expulsés de force d'Iran vers l'Afghanistan. Des preuves montrent aussi que les Hazaras sont enrôlés par des agences iraniennes pour servir dans d'autres régions où l'Iran est impliqué dans des combats par allié interposé.

L'Iran est en fait un environnement très dangereux pour les Hazaras, qui y font l'objet de beaucoup de discrimination depuis longtemps par les autorités du pays.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Malheureusement, l'interprète ne peut pas traduire les propos de M. Maley.

[Traduction]

**Le président:** Très bien. Je ne sais pas si nous avons vérifié cela.

J'ai arrêté le chronomètre, alors nous avons encore un peu de temps.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** L'interprète me dit que c'est un problème de son.

[Traduction]

**Le président:** C'est un problème technique. Madame la greffière, cela ne s'est pas produit pendant les essais?

Monsieur Maley, pourriez-vous dire quelques phrases?

**M. William Maley:** Oui. Les Hazaras se trouvent dans une situation très dangereuse.

**Le président:** Je ne sais pas si c'est mieux maintenant. Avez-vous changé quoi que ce soit à votre ordinateur ou à votre casque d'écoute entre les essais et le moment où vous avez commencé à répondre aux questions?

**M. William Maley:** Non. Si votre équipe veut que j'utilise un bouton particulier pour l'interprétation, je serai heureux de le faire. Le bouton est à « off » en ce moment.

**Le président:** D'accord. On dit qu'il s'agit d'un problème technique. Ce n'est pas...

Madame la greffière, auriez-vous une idée à ce sujet?

**La greffière du comité (Mme Erica Pereira):** Oui, pourriez-vous essayer de parler un peu plus lentement, s'il vous plaît? Essayez cela.

**M. William Maley:** Très bien.

Monsieur le président, devrais-je répéter les points que j'ai soulignés plus tôt à l'intention de votre collègue?

**Le président:** Nous tentons de régler les problèmes techniques. Je ne sais pas si le problème est l'accent australien, mais nous allons voir si cela fonctionne.

**La greffière:** Monsieur le président, lorsqu'il parlait lentement et demandait s'il devait répéter, l'interprète pouvait suivre.

**Le président:** Monsieur Maley, nous allons vous demander de parler plus lentement.

J'ai arrêté le temps, alors je pense qu'il vous reste, je dirais, une minute, monsieur Chiu. Nous allons ensuite passer au prochain intervenant.

**M. Kenny Chiu:** Monsieur le président, j'aimerais accorder 15 secondes à M. Maley pour terminer son observation. J'aimerais ensuite entendre Mme Kerr.

Je vous remercie.

**Le président:** Allez-y.

**M. William Maley:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je disais en gros que l'Iran n'est pas une source de protection fiable pour les Hazaras qui sont vulnérables en Afghanistan. Il revient vraiment au reste du monde d'assumer la responsabilité de les protéger.

**Mme Melissa Kerr Chiovenda (professeure adjointe d'anthropologie, Zayed University, Abou Dabi, Émirats arabes unis, Canadian Hazara Humanitarian Services):** J'aimerais ajouter que je suis entièrement d'accord avec tout ce qu'a dit M. Maley. En plus de ne pas être une source de protection fiable pour les Hazaras et même de les maltraiter, l'Iran...

Il n'y a pas vraiment de mécanisme en place en Iran pour accorder un asile permanent aux Hazaras, même s'ils sont aussi de confession chiite. Les gens, les réfugiés qui se trouvent en Iran même depuis des générations, les Hazaras qui y sont nés, dépendent souvent du bon vouloir du gouvernement. Ils peuvent du jour au lendemain se trouver dans la même situation et faire face à la déportation ou à autre chose. Des réfugiés hazaras fuient l'Afghanistan, mais d'autres fuient aussi la situation en Iran, même s'ils y sont parfois nés, alors on ne peut assurément pas compter sur l'Iran.

● (1920)

**Le président:** Je vous remercie. Votre temps est maintenant écoulé.

**M. Kenny Chiu:** Je vous remercie, monsieur le président.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Chiu.

Nous passons maintenant à M. Alexis Brunelle-Duceppe. Pour ceux qui ne sont pas bilingues, vous pouvez choisir « Français » ou « Anglais », selon vos besoins d'interprétation.

Monsieur Brunelle-Duceppe, allez-y.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les interprètes de la Chambre qui font un travail exceptionnel en ces temps de pandémie et qui nous permettent de tenir ces réunions sans problème.

Je veux aussi remercier les témoins, qui nous apprennent des choses en plus de mettre en lumière ce qui se passe. Je leur en suis très reconnaissant.

Je m'adresse à tous les témoins et je veux que la parole soit ouverte à tous si quelqu'un veut répondre, car chacun et chacune d'entre vous a ses propres expériences.

Ma question est assez générale. Nos recherches indiquent que la Constitution afghane prévoit que les fidèles de religions autres que l'islam sont libres de pratiquer leur religion et d'accomplir leurs rites religieux dans les limites de la loi. Pouvez-vous nous expliquer quelles sont ces limites?

[Traduction]

**M. Niamatullah Ibrahim (conférencier en relations internationales, La Trobe University, Australie, Canadian Hazara Humanitarian Services):** Je vous remercie, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Au sujet de votre question, comme vous l'avez mentionné, en Afghanistan, il s'agit d'une autre constitution étrangère et d'un ensemble élargi de dispositions qui...

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je suis désolé d'invoquer le Règlement.

L'interprète présente ses excuses, mais elle n'est malheureusement pas en mesure de faire son travail.

[Traduction]

**La greffière:** Monsieur Ibrahim, pourriez-vous débrancher votre casque d'écoute et le rebrancher pour vous assurer de la bonne sélection?

**M. Niamatullah Ibrahim:** D'accord.

Je disais que la constitution de 2004 incluait un ensemble élargi de droits accordés aux citoyens afghans, dont le droit de pratiquer leur religion.

**La greffière:** Monsieur le président, le son n'est pas adéquat.

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Ibrahim. Nous allons devoir passer à un autre témoin jusqu'à ce que...

**M. Niamatullah Ibrahim:** D'accord.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le président, c'est la dernière séance du Comité. Nous nous en reparlerons plus tard...

[Traduction]

**Le président:** Je n'entends pas l'interprétation.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** C'est la dernière séance du Comité avant les vacances.

Je ne voudrais surtout pas que M. Ibrahim soit privé de parole. Je pense qu'il y a une difficulté technique. Je laisserais M. Ibrahim...

[Traduction]

**Le président:** Je pense que nous allons devoir régler le problème de son casque d'écoute.

Voulez-vous entendre la réponse d'un autre témoin?

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Non, j'aimerais entendre ce que M. Ibrahimy a à dire malgré tout.

[Traduction]

**M. Niamatullah Ibrahimy:** Voulez-vous que je fasse une autre tentative?

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vais aller sur le canal du parquet et je vais l'écouter en anglais.

Malheureusement pour nos interprètes, ils n'ont pas la capacité de faire leur travail à cause de difficultés techniques. Je suis prêt à faire cela avant les vacances, de sorte que, malgré la Loi sur les langues officielles...

• (1925)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Ibrahimy, vous allez avoir besoin d'un casque d'écoute.

**M. Niamatullah Ibrahimy:** Je vais essayer de ralentir et d'être bref.

La constitution afghane de 2004 prévoit un ensemble élargi de droits pour les citoyens en Afghanistan, notamment celui de pratiquer leur religion, y compris pour les non-musulmans, mais dans les faits, les gens de divers groupes religieux, dont de nombreux musulmans, font face à divers niveaux de discrimination et de persécution au quotidien. J'aimerais faire écho à ce que les membres de la communauté sikhe ont mentionné aujourd'hui, parce qu'en tant que travailleur des droits de la personne afghan, j'ai aussi fait des recherches sur la situation de la communauté sikhe afghane en Afghanistan.

J'aimerais aussi vous rappeler que l'on voit derrière moi le portrait des jeunes filles qui sont mortes le 8 mai à l'école secondaire Sayed Al-Shuhada dans le quartier Dasht-e-Barchi à Kaboul. C'est un quartier où habitent des musulmans chiites hazaras. Elles ont été 85 à perdre la vie, et nombre d'entre elles étaient des d'élèves de 7<sup>e</sup> et de 11<sup>e</sup> années. C'était des adolescentes comme on en trouve partout dans le monde, et elles auraient rêvé de vivre une vie normale.

Comme nous pouvons le voir, les talibans accentuent leurs attaques en Afghanistan. On assiste de bien des façons à un renversement de certains droits qui avaient été accordés à différents groupes dans ce pays. Les Hazaras sont la principale cible dans l'escalade de la violence et des attaques partout en Afghanistan et à Kaboul, mais d'autres groupes sont aussi la cible de plus d'attaques et de restrictions. Il est difficile pour un Afghan, disons libéral, de vivre en Afghanistan. Nous avons vu beaucoup de journalistes, de membres de groupes de la société civile et de gens aux vues incompatibles avec celles des talibans être la cible d'assassinats.

Au centre de tout cela, il y a le fait que ces attaques sont dirigées contre les Hazaras du quartier Dasht-e-Barchi à Kaboul. Pour ces Hazaras, ce quartier représente en grande partie ce que l'intervention internationale a permis d'accomplir en Afghanistan au cours des 20 dernières années. Tous ces gains sont maintenant menacés. On voit de jeunes filles qui vont à l'école...

**Le président:** Je m'excuse. Je dois vous interrompre.

Je crois comprendre que la façon dont les choses fonctionnent pour les interprètes contreviendrait à la Loi sur les langues officielles. Nous ne pouvons pas continuer. Nous allons devoir passer à un autre témoin en raison de ces problèmes. Je m'en excuse.

**M. Jasjeet S. Ajimal:** Monsieur le président, je serais heureux de prendre la parole.

**Le président:** Oui, monsieur Ajimal.

J'ai vu la main de M. Ajimal se lever, ensuite celle de M. Singh.

**M. Jasjeet S. Ajimal:** Pour reprendre le fil de ce que disait M. Ibrahimy, il ne s'agit pas d'incidents isolés. Nous avons au sein de la communauté sikhe un membre qui est parti de Helmand pour se rendre à Kaboul, et avant de se rendre en Inde, il a été abattu dans un marché bondé. Il s'agit d'attaques ciblées contre des minorités religieuses. Des lois sont en place, mais elles ne sont pas appliquées. L'Afghanistan n'a pas la situation bien en main. Les autorités ne sont pas en mesure de protéger les membres de la communauté sikhe, non plus que, comme des collègues l'ont mentionné, ceux de la communauté hazara.

Même si des lois sont en place, elles ne sont pas appliquées. Ce sont des politiques sur papier seulement. Dans les faits, ces gens sont ciblés. Ils sont assassinés dans des marchés bondés. Ils sont kidnappés. Ils ne peuvent pas pratiquer leur foi. Il y a des attaques à la bombe ciblées, et s'ils tentent de se rassembler d'une quelconque façon, ils sont attaqués. Divers cas se sont produits qui ont été abondamment rapportés.

Ce que nous craignons, ce sont d'autres attaques, et comme M. Singh l'a mentionné, elles sont imminentes. Ce n'est qu'une question de temps.

**Le président:** Pour que tout le monde soit au courant, la greffière vient de m'informer que nous contrevenons à la loi, et c'est pourquoi nous avons dû couper court au témoignage de M. Ibrahimy. J'ai ajouté quelques minutes à votre temps, monsieur Brunelle-Duceppe, alors il vous reste encore deux minutes et demie.

• (1930)

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le président, je pense que M. Singh voulait rajouter quelque chose et je serais curieux de l'entendre.

[Traduction]

**M. Gurbinder Singh:** Oui, monsieur. Je vous remercie tout d'abord de la question. Il y a deux choses. Il y a ce que dit la loi, et il y a ce qui se passe en pratique.

Dans la pratique, les choses sont complètement différentes. Les sikhs, les hindous et les autres minorités doivent payer la Jizya, une taxe que doivent payer tous les non-musulmans qui vivent en Afghanistan. C'est le premier élément.

Il y a ensuite le fait qu'on cherche à tel point à cibler et décimer les minorités qu'après l'attentat à la bombe à Kaboul, les sikhs n'ont même pas pu avoir une procession funéraire en paix. La procession a été prise pour cible. Des bombes ont été placées le long de la route. Des bombes ont été placées devant les maisons des sikhs et les gurdwaras. Puis, une fois la procession rendue au bûcher funéraire pour les funérailles, une autre bombe a explosé. Les assassinats et le ciblage sont sans fin.

Bref, on procède à un génocide total des minorités qui ne sont pas de la même foi qu'eux. Encore une fois, on ne vit pas, on s'efforce de survivre. C'est difficile parce que [*Difficultés techniques*] de simplement exister. Il faut vivre dans une situation d'infériorité et il faut vivre dans la peur.

[*Français*]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie, monsieur Singh.

J'aimerais maintenant entendre les propos de Mme Chioyenda, s'il reste du temps.

[*Traduction*]

**Mme Melissa Kerr Chioyenda:** Pour répondre à la question de savoir si les lois sont appliquées, je voudrais simplement ajouter que, oui, cela fait partie de la Constitution. Dans certains cas, le gouvernement afghan est en fait allé à l'encontre de ces lois. Par exemple, un Hazara a été emprisonné pour blasphème en raison de ce qu'il a écrit au sujet du bouddhisme et des statues de Bouddha de Bamiyan, qui, comme vous le savez peut-être, ont été détruites par les talibans en 2001.

Bien entendu, bon nombre de ces actions, de ces événements et de ces attentats à la bombe, dans le cas des Hazaras, des mosquées et des centres chiites ainsi que des attaques contre la communauté sikhe également, ne sont pas le fait du gouvernement afghan. Cependant, le gouvernement afghan n'assure pas une protection adéquate. Nous ne savons pas avec certitude s'il ne peut pas le faire ou s'il ne veut pas le faire, mais à ce stade, cela n'a pas vraiment d'importance. Ils sont soit incapables de le faire, soit réticents à le faire.

**Le président:** Merci, madame Chioyenda.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme McPherson pendant sept minutes.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui témoignent devant nous aujourd'hui. Ce sont des témoignages incroyablement convaincants et des informations très importantes que nous recueillons auprès de vous. La question que j'aimerais vraiment comprendre et sur laquelle je pourrais peut-être obtenir un peu de précision, c'est le contexte actuel dans lequel nous nous trouvons.

Bien sûr, nous savons qu'en ce moment, nous sommes au beau milieu d'une pandémie de COVID-19. Les habitants de différents endroits dans le monde entier réagissent différemment et sont à différents stades de rétablissement par rapport à cette maladie, mais nous savons aussi que les États-Unis et le Canada se retirent de l'Afghanistan après avoir investi beaucoup d'argent dans ce pays et après avoir passé beaucoup de temps à parler de l'importance de s'assurer que les droits des femmes et des filles sont protégés, par exemple.

Je me demande juste ce qui se passe. Est-ce que cette violence contre les populations hazara et sikhes...? À quoi ressemble-t-elle? A-t-elle augmenté de manière significative? L'augmentation de la violence a-t-elle été importante? Dans quelle mesure cette violence est-elle liée à la COVID? Les difficultés liées à la COVID servent-elles de couverture aux agissements des talibans? Dans quelle mesure ces actions sont-elles attribuables au retrait des troupes? J'aimerais comprendre le contexte en ce qui concerne ce retrait et la pandémie mondiale de COVID-19.

Monsieur Maley, si je pouvais commencer par entendre votre réponse, ce serait formidable.

**M. William Maley:** Merci beaucoup.

Il y a eu une escalade très importante de la violence contre les minorités depuis la signature de l'accord bilatéral entre les États-Unis et les talibans le 29 février 2020. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas d'actes de violence substantiels avant cela. En fait, il y en avait, mais il y a eu une escalade.

Je pense que c'est parce que l'accord entre les États-Unis et les talibans prévoyait, en quelque sorte, un moratoire sur les attaques des talibans contre les forces des États-Unis et de leurs alliés, mais dans la pratique, cela a eu pour effet de canaliser les attaques des talibans contre des cibles au sein de la communauté afghane. L'accord a malencontreusement encouragé ce type d'attaques. Si l'objectif des ennemis de l'État afghan est de montrer, de manière symbolique, l'incapacité de l'État à assurer la protection du grand public et, en un sens, à remplir une fonction clé de l'État, alors l'assassinat de minorités est un moyen très efficace d'annoncer l'impuissance du gouvernement, car, comme l'a déclaré Thomas Hobbes, dans ce genre de situation « la réputation du pouvoir constitue le pouvoir ».

En signant cet accord, les Américains ont renforcé la réputation des talibans et sapé celle du gouvernement afghan. Depuis, les attaques contre les minorités ont aggravé ce problème particulier. D'une certaine manière, il est probable que, dans toute situation de dimensions similaires, les minorités soient fortement attaquées et, pour cette raison, je ne vois pas comment nous pourrions assister à une diminution de ces attaques dans un avenir proche.

• (1935)

**Mme Heather McPherson:** Monsieur Ajimal, vous aimeriez peut-être intervenir?

**M. Jasjeet S. Ajimal:** Pour ajouter à cela, avant le départ des troupes, les communautés sikhes et hindoues d'Afghanistan ont été forcées de payer un impôt « jeziah », c'est-à-dire un impôt spécial versé aux talibans, pour pouvoir survivre. Lorsque le groupe État islamique est arrivé dans différentes régions de l'Afghanistan, ces communautés ont été forcées de payer ce groupe. Ces impôts sont utilisés par ces organisations terroristes non seulement pour persécuter ces minorités, mais aussi pour établir, en vertu de leur loi, un moyen de les éliminer, c'est-à-dire que ces organisations haussent l'impôt jusqu'à ce que ces personnes ne puissent plus le payer et, à ce moment-là, il devient acceptable, à leurs yeux, de cibler ces personnes en vue de les tuer. C'est aussi une façon de continuer à financer leurs crimes et leur terrorisme.

Avec le départ des troupes, la situation va s'aggraver. Ces gens, comme la professeure l'a mentionné, vont continuer de percevoir des impôts de plus en plus importants. Ils vont poursuivre leur persécution non seulement pour des raisons symboliques de maintien du contrôle, mais aussi pour financer leurs actes terroristes.

**Mme Heather McPherson:** Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

Ce que j'entends également de votre part, et que nous avons entendu de la part de tous les témoins qui sont intervenus aujourd'hui, c'est qu'il est très urgent que le Canada et d'autres organismes internationaux prennent des mesures parce que, bien sûr, la question n'est pas de savoir si les talibans attaqueront, mais plutôt quand ils attaqueront. Au point où nous en sommes, le Canada a-t-il un rôle à jouer dans le processus de paix, dans ce qui se passe sur le terrain et dans la protection des minorités afghanes dans le cadre de ce processus?

Nous avons entendu dire que le Canada doit faire davantage, en particulier une fois que la pandémie sera terminée, pour faire venir des gens au Canada et leur permettre de s'établir ici. Avons-nous un rôle à jouer en Afghanistan pendant ce processus de paix et, le cas échéant, quel est ce rôle?

Monsieur Ajimal, peut-être avez-vous quelque chose à présenter à ce sujet?

**M. Jasjeet S. Ajimal:** Oui, je peux certainement répondre à cette question.

À ce stade, il est essentiel que ces personnes fuient. À l'heure actuelle, il n'existe aucune solution viable en Afghanistan pour ces minorités religieuses puisqu'elles continuent d'être persécutées. Le gouvernement est instable pour le moment, et à mesure que les troupes partent, sa stabilité... Même s'il est possible que le gouvernement se stabilise avec le temps, il est certain que toute population religieuse ou minorité religieuse résidant dans les zones rurales sera ciblée immédiatement.

**Mme Heather McPherson:** Merci.

Monsieur Ibrahim, souhaitez-vous ajouter quoi que ce soit à ces réponses. Je sais que je suis à court de temps.

**M. Niamatullah Ibrahim:** Je vais répondre très brièvement. J'espère que le son fonctionnera cette fois-ci.

Je pense que le Canada peut prendre deux mesures immédiatement. Premièrement, il doit appuyer une commission d'enquête dirigée par l'ONU qui porte sur les récents incidents de violence en Afghanistan. C'est une mesure que la Commission indépendante des droits de la personne de l'Afghanistan a réclamée dans le cadre d'une enquête sur [*Difficultés techniques*].

**Le président:** Je m'excuse. La greffière vient de m'informer que cette intervention n'est pas permise. Il ne peut pas s'exprimer parce que ces propos ne sont pas traduits par les interprètes.

Madame McPherson, il vous reste 10 secondes. Voulez-vous juste conclure votre intervention?

**Mme Heather McPherson:** Oui, je vais céder le reste de mon temps de parole.

**Le président:** Merci beaucoup, madame McPherson.

Nous passons maintenant à notre deuxième série de questions. Les députés pourront intervenir pendant cinq minutes.

Chers collègues, je tiens également à vous informer que nous allons procéder à un vote sous peu. Lorsque la sonnerie retentira, je chercherai à obtenir le consentement unanime de tous les membres du Comité de sorte que celui qui pose des questions puisse permettre à la personne qui a la parole de terminer son intervention. Nous devons ensuite conclure la session.

Est-ce que tout le monde est d'accord? D'accord. Merci beaucoup.

Pour amorcer la deuxième série de questions, nous allons donner la parole à M. Zuberi pendant cinq minutes.

• (1940)

**M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** J'aimerais remercier tous les témoins de leur présence et des renseignements qu'ils nous fournissent. Ce n'est pas que nous n'étions pas au courant d'un grand nombre des préoccupations que vous avez soulevées, mais je pense que cela permet vraiment à certains d'entre nous d'y voir plus clair.

Pour ma part, au début de la pandémie de COVID-19, des amis membres de la World Sikh Organization ont communiqué avec moi pour me faire part de l'urgence de la situation des sikhs et des hindous en Afghanistan. Je vous fais simplement savoir que c'est une question à laquelle je suis personnellement très sensible, tout comme un grand nombre de mes collègues.

J'aimerais revenir sur la question que Mme McPherson a posée à ce sujet. Nous savons que l'Afghanistan n'est pas sécuritaire pour les minorités et qu'il y a continuellement des attentats à la bombe et des attaques ciblées, mais si ceux qui ont des solutions à proposer pouvaient exposer ce que nous, les Canadiens, pouvons faire pour contribuer à renforcer la position des minorités en Afghanistan et faire notre part pour tenter de protéger les minorités là-bas... Si vous avez d'autres suggestions à nous faire, j'aimerais vous donner la parole pour que vous interveniez dans ce sens.

Pourrions-nous entendre MM. Singh et Maley?

**M. Balpreet Singh:** Je dirai simplement que la communauté sikhe n'a plus vraiment confiance dans les mesures que le gouvernement peut prendre. Le problème, ce n'est pas que le gouvernement vise ces minorités ou souhaite nécessairement les chasser. C'est juste qu'il est incapable d'assurer leur protection. Par exemple, lors de l'attentat suicide perpétré contre le gurdwara de Kaboul en mars, la personne était vêtue d'un uniforme de sécurité, alors quand le gouvernement a posté un plus grand nombre d'agents de sécurité au gurdwara, la communauté a eu peur. Ils ont pris des mesures symboliques comme le fait d'annoncer qu'une journée culturelle aurait lieu pour saluer les contributions des Afghans hindous et sikhs. Cela ne veut pas vraiment dire grand-chose.

En ce qui concerne les mesures de protection, le gouvernement est en mesure d'offrir une protection limitée à Kaboul et aucune protection dans les autres régions. Pendant mon mandat, nous avons vu les trois communautés — c'est-à-dire celles de Kaboul, de Jalalabad et de Ghazni — se réduire aux communautés de Jalalabad et Kaboul. Toute la population sikhe et hindoue de Ghazni est partie. La communauté n'a d'autre choix que de fuir, étant donné que le gouvernement n'est pas en mesure de l'aider.

**M. Sameer Zuberi:** Merci, monsieur Singh.

Monsieur Maley, la parole est à vous.

**M. William Maley:** Merci.

Je pense qu'à ce stade, plusieurs choses sont importantes. La première consiste à reconnaître qu'il n'y a pas de processus de paix fonctionnel en Afghanistan à l'heure actuelle. Bon nombre de gens font semblant d'y travailler, mais l'accord que les Américains ont signé avec les talibans était essentiellement une entente de sortie pour les États-Unis, plutôt qu'un accord de paix pour l'Afghanistan. Étant donné qu'à ce moment-là, les États-Unis ont donné aux talibans tout ce qu'ils voulaient vraiment, les talibans ont adopté depuis une stratégie visant à faire traîner les choses, mais ce n'est plus le principal enjeu.

En réalité, il vaudrait mieux que le gouvernement canadien et les gouvernements aux vues similaires adoptent une approche de gestion de crise, en reconnaissant que deux choses sont très importantes.

L'une d'elles consiste à continuer d'appuyer, non pas tant un gouvernement donné, mais un système républicain et pluraliste en Afghanistan, par opposition à l'ordre totalitaire que les talibans voudraient imposer. L'un des moyens d'y parvenir consiste à rechercher tous les canaux diplomatiques disponibles pour envoyer un message indiquant que ceux qui tentent d'imposer un ordre totalitaire peuvent s'attendre à être marginalisés et isolés à l'échelle internationale.

L'autre aspect concerne les personnes vulnérables. Il faut reconnaître qu'à un moment donné, des millions de réfugiés pourraient quitter l'Afghanistan en dépit de toutes les contraintes imposées par la COVID-19 que subit la circulation des personnes. Le nombre de réfugiés pourrait bien dépasser la capacité des gouvernements, comme ceux de l'Iran et de la Turquie, à empêcher ces réfugiés de poursuivre leurs déplacements vers l'Europe. On demandera à divers pays du monde entier de s'engager à permettre aux personnes qui n'auront vraiment aucune possibilité réaliste de retourner en Afghanistan en toute sécurité dans un avenir prévisible de s'établir sur leur territoire.

Le Canada, qui a une très longue histoire de contributions humanitaires à cet égard, a, là aussi, un rôle à jouer, selon moi.

• (1945)

**M. Sameer Zuberi:** Merci.

Monsieur G. Singh — pardon, je ne connais pas votre prénom —, veuillez prendre la parole.

**M. Gurvinder Singh:** Nous demandons qu'une commission soit instituée, surtout afin de déterminer comment nos sites patrimoniaux peuvent être préservés en collaboration avec le gouvernement afghan. Les États-Unis seraient ravis d'apporter une aide à cet égard. C'est quelque chose qui nous tient vraiment à cœur. Nous avons là-bas des sanctuaires historiques vieux de plusieurs centaines d'années auxquels Guru Nanak Sahib Ji lui-même a rendu visite. De nombreuses familles afghanes sont non seulement liées à ces lieux, mais elles risquent leur vie parce qu'elles refusent de les laisser sans surveillance.

**M. Sameer Zuberi:** Je vous remercie de souligner l'importance de la protection des sites culturels.

Merci à tous.

**Le président:** Merci, monsieur Zuberi.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Genuis pendant cinq minutes.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux remercier nos témoins.

En écoutant les exposés au début de la séance, je pensais à l'affaire du *MS St. Louis*, un navire transportant des réfugiés juifs de l'Holocauste qui a été refoulé par le Canada. J'ai été témoin à titre de parlementaire des excuses officielles présentées par le premier ministre du Canada pour ce refus d'accueillir des réfugiés en fuite.

Par ailleurs, il était déjà question de la nécessité de mettre en place un programme spécial pour venir en aide aux minorités afghanes vulnérables lorsque je suis arrivé au Parlement en 2015. Nous avons donc ici un exemple flagrant d'inaction qui engendre beaucoup de frustration pour bien des gens, comme nous avons pu l'entendre ce soir.

C'est en décembre 2015 que j'ai fait ma première déclaration de député qui portait justement sur ce sujet. Je réclamaient alors la création d'un programme spécial en vertu de l'article 25 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Balpreet Singh nous a parlé d'une lettre signée par des députés à l'appui d'un programme spécial en vertu de l'article 25, et je pense qu'il est important de souligner que cette lettre a également été signée par notre chef.

Jasraj Singh Hallan, notre porte-parole en matière d'immigration pour l'opposition, a lui-même parrainé une famille sikhe d'Afghanistan, et ce, avant même d'être député. Il y a longtemps que l'on réclame un programme semblable. Bien que certaines familles indiennes aient apporté leur aide, comme on nous l'a indiqué tout à l'heure, nous savons que le mécanisme souhaité — un programme spécial en vertu de l'article 25 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés — permettrait des parrainages directs en Afghanistan depuis le Canada. Rien n'a toutefois été fait. Nous continuons de le demander, parce que cela est vraiment essentiel. Je ne sais pas pour quelle raison on ne va pas de l'avant.

J'aurais d'abord une question pour M. Balpreet Singh.

Pourriez-vous nous préciser si le gouvernement a carrément dit « non » à la possibilité d'un programme en application de l'article 25 ou s'il n'a simplement pas répondu à la question?

Deuxièmement, pourriez-vous nous parler de précédents dont vous seriez au fait où le recours à de tels programmes spéciaux en vertu de l'article 25 aurait permis de venir efficacement en aide à d'autres communautés?

**M. Balpreet Singh:** Voilà plusieurs années déjà que nous réclamons un tel programme.

Après le drame survenu en mars 2020, il y a eu bien sûr un dialogue avec le ministère. On nous a alors indiqué que ce n'était pas possible dans l'état actuel des choses. Ce n'était pas un « non » catégorique, mais plutôt un « pas pour l'instant ». Malheureusement, ce « pas pour l'instant » fait en sorte que ces gens demeurent en danger alors qu'ils le sont depuis trop longtemps déjà.

Lors de mon premier témoignage devant un comité, il en restait 2 006. Cinq années se sont écoulées depuis 2016, et nous nous retrouvons avec tous ces décès, toutes ces évacuations. Il n'y a plus d'avenir en Inde. Je vous ai déjà indiqué qu'il n'y avait pas là-bas de mécanisme législatif qui permettrait aux réfugiés de s'installer. L'Inde n'est pas signataire de la Convention sur les réfugiés.

Il s'agit d'un programme spécial qui s'adapte au caractère particulier de chaque situation. Un programme semblable a été mis en place pour les réfugiés syriens. Il y en a eu un également pour les réfugiés tibétains qui se sont retrouvés en Inde, et un autre pour les réfugiés ismaéliens.

Nous parlons ici de personnes vulnérables qui peuvent facilement être identifiées en raison de leur apparence. Comme je le soulignais, Daech a déjà juré de les sortir d'Afghanistan ou de les éliminer, alors...

**M. Garnett Genuis:** Merci pour cette réponse très précise citant quelques autres communautés qui ont pu bénéficier d'un programme spécial. Les sikhs et les hindous d'Afghanistan devraient aussi pouvoir en profiter, au même titre que d'autres minorités.

Je vais laisser le reste de mon temps à Mme Sahota.

• (1950)

**Le président:** Je veux vous préciser qu'il reste une minute.

**Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC):** Merci, monsieur Genuis. Je tiens à remercier tous nos témoins de leur participation à notre séance d'aujourd'hui.

Je vais d'abord m'adresser à M. Balpreet Singh en poursuivant dans le sens de l'intervention de mon collègue. Que peut faire le gouvernement dès maintenant pour venir en aide aux sikhs de l'Afghanistan, pour leur sauver la vie en fait?

**M. Balpreet Singh:** Il serait grand temps que l'on fasse le nécessaire pour mettre en place un programme spécial comme nous le réclamons depuis longtemps déjà, et ce, même si cela ne permettrait pas nécessairement d'accueillir ces réfugiés immédiatement. La communauté sikhe a assumé la totalité des coûts associés à l'établissement de réfugiés au Canada. Il faut malheureusement constater qu'au bout d'une période de six ans, nous n'avons même pas pu accueillir la moitié des réfugiés partis de la province de Helmand.

Je suis reconnaissant au gouvernement pour les efforts déployés, et la Fondation Bhullar a certes aussi droit à toute ma reconnaissance, mais si ces gens-là doivent demeurer en Inde pendant je ne sais pas combien d'années, ils vont continuer de souffrir, et ceux qui sont encore en Afghanistan ne survivront pas.

**Le président:** Merci, monsieur Singh.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe qui dispose de cinq minutes.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous avons beaucoup parlé du gouvernement afghan et des lois afghanes, mais nous avons moins parlé de la situation sociale en Afghanistan. Je serais donc curieux d'entendre les témoins à cet égard.

Plus tôt, je vous ai demandé ce que le gouvernement pouvait faire, mais j'aimerais aussi savoir quelles sont, en Afghanistan, les attitudes sociales de la population à l'égard des religions autres que l'islam. Pour moi, c'est important aussi.

Y a-t-il des témoins qui seraient prêts à répondre à cette question?

Monsieur Maley, pouvez-vous y répondre?

[Traduction]

**M. William Maley:** La société civile a un rôle important à jouer en Afghanistan, mais elle est également très vulnérable. Les moins de 30 ans comptent pour environ les trois quarts de la population afghane. Ces jeunes subissent très souvent l'influence de forces de mondialisation qui n'ont aucunement touché les générations qui les ont précédés. Il y a un effet positif qui en ressort. En parlant à des jeunes de toutes les sphères de la société, on constate qu'ils ne transportent pas tout le bagage de préjugés qui est le lot de générations plus âgées.

Par ailleurs, on a pu entendre au cours des derniers mois de nombreux intervenants du monde occidental faire valoir que le dynamisme de la société civile en Afghanistan allait servir de rempart contre les politiques, si néfastes soient-elles, que les talibans voudront mettre en oeuvre s'ils reprennent le pouvoir.

À mon sens, cette mauvaise interprétation de la situation a pour effet de pousser vers les avant-postes les militants de la société civile qui sont maintenant assassinés par les talibans. Nous savons tous bien sûr que la société civile était extrêmement dynamique au temps de la République de Weimar à la fin des années 1920 et au début des années 1930, mais que cela ne l'a pas empêché d'être également vulnérable et de se retrouver la tête sur le billot.

À titre d'exemple, la société civile afghane s'épanouit à la faveur des médias sociaux qui permettent à différentes personnes d'entrer en connexion. Il serait relativement facile pour un État répressif de mettre un frein aux communications utilisant ces plateformes. Il faut certes appuyer le travail de la société civile en Afghanistan, mais on ne doit pas y voir une solution magique à tous les problèmes de répression émanant actuellement de groupes défendant d'autres idéaux.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie, monsieur Maley.

Je me pose une autre question. Les conflits et la lutte armée perdurent depuis des décennies, en Afghanistan. On parle de ceux avec les Soviétiques, bien entendu, ensuite de ceux avec les Américains, des guerres internes intertribales, etc. Quelles répercussions ces conflits ont-ils eues sur les minorités religieuses en Afghanistan? Ma question s'adresse à tous les témoins.

Monsieur Ajimal, voulez-vous commencer? Monsieur Singh, voulez-vous intervenir par la suite?

[Traduction]

**M. Jasjeet S. Ajimal:** Les répercussions sont bien claires. Lorsqu'un chef militaire s'installe à la tête d'un nouveau gouvernement et lorsque des entités comme les talibans ou Daesh en viennent à jouer un rôle accru, ce sont toujours les minorités religieuses qui sont persécutées d'entrée de jeu. C'est dans un souci de contrôle, comme l'indiquait précédemment notre collègue. Les minorités religieuses sont ainsi sous le contrôle de l'État. Quiconque essaie de leur venir en aide devient du même coup une cible.

C'est ainsi que la société civile se retrouve dans une position où il lui est impossible d'aider quelque minorité religieuse que ce soit, car elle deviendrait par le fait même la cible de persécutions. L'arrivée en poste d'un nouveau gouvernement ou le renversement d'un seigneur de guerre ne change rien à l'affaire. Tous ceux qui ont pris le pouvoir ont poursuivi les persécutions à l'encontre des minorités religieuses.

• (1955)

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur Singh, vous pouvez intervenir brièvement.

Après, si nous en avons la chance, nous pourrions entendre les commentaires de Mme Chioyenda.

[Traduction]

**M. Gurvinder Singh:** Je peux résumer le tout très rapidement. Ces conflits internes et l'arrivée au pouvoir de ces différents seigneurs de guerre se sont traduits par un exode massif des minorités religieuses et un génocide de ces minorités. Ce sont donc les deux résultats: un véritable exode et un massacre en règle.

**Le président:** Merci, monsieur Singh.

Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

Nous passons maintenant à Mme McPherson pour une période de cinq minutes.

**Mme Heather McPherson:** Merci.

Nous n'apprenons bien sûr rien de nouveau, mais j'arrive tout de même difficilement à comprendre — surtout lorsqu'on nous dit que le gouvernement canadien a pu mettre en place des politiques d'immigration en ce sens pour d'autres groupes — pourquoi on est aussi hésitant à le faire pour les minorités afghanes. Tout cela est extrêmement préoccupant, et nous allons devoir maintenir nos pressions pour que quelque chose soit fait.

À titre de représentante du NPD au sein de ce comité, ce sera sans doute ma dernière intervention. Je pense que je vais profiter de l'occasion pour laisser la parole à nos témoins.

Y a-t-il quoi que ce soit dont nous n'avons pas traité pendant la séance d'aujourd'hui et dont vous voudriez faire part au Comité pour vous assurer que cela est consigné officiellement, ou une question que nous n'avons pas posée et à laquelle vous auriez voulu répondre? Si tel est le cas, je serai ravie de vous céder la parole.

Nous vous écoutons, monsieur Maley.

**M. William Maley:** Merci beaucoup.

Je pense qu'il est important de garder à l'esprit le fait qu'il y a un risque de génocide en Afghanistan. C'est une affirmation qui peut sembler insolite, mais j'estime qu'elle est malheureusement fondée sur les enseignements tirés de l'Histoire.

L'exode massif des Hazaras de l'Afghanistan a commencé en août 1998 à la suite d'un massacre perpétré à Mazar-e-Sharif, massacre que le journaliste pakistanais Ahmed Rashid a décrit comme ayant une férocité s'apparentant au génocide dans son ouvrage sur les talibans publié par les presses de l'Université Yale. Certaines des pratiques observées récemment en Afghanistan peuvent être assimilées aux actes prévus à l'article II de la Convention sur le génocide, ce qui permet de croire qu'il y a dans ce pays tout au moins certains groupes qui nourrissent des visées génocidaires.

Il va de soi que l'on a toujours accordé une attention particulière, et ce, à juste titre, à la situation vulnérable des femmes en Afghanistan, étant donné que les talibans forment le groupe le moins féministe au monde, mais les talibans ne vont pas tenter de tuer toutes les femmes afghanes. Ils sont parfois capables d'essayer de tuer tous les sikhs, tous les hindous ou tous les Hazaras.

Étant donné cet état de fait, j'estime que l'idée maîtresse derrière la Convention sur le génocide, dont l'adoption a été le fruit des efforts intenses déployés par Raphael Lemkin, est de faire en sorte que l'on n'attende pas simplement qu'une telle éventualité se concrétise. Il faut demeurer à l'affût des situations où cela risque vraiment de se produire et être prêt à intervenir. À mes yeux, c'est sans doute le plus grand danger qui nous guette actuellement en Afghanistan.

**Mme Heather McPherson:** Merci beaucoup.

J'ai encore quelques secondes, et je vais maintenant les laisser à Mme Bhullar.

**Mme Tarjinder Kaur Bhullar:** Merci.

Il est important que je mentionne que nous nous employons activement à mettre en oeuvre un programme qui permettra l'établissement de la population déplacée. C'est un long processus, mais il faut tenir compte également du fait que nous devons composer avec une population qui est arrivée en Inde et qu'il faut déterminer si ces gens ont le statut de réfugié dans ce pays.

Il faut également souligner que le partenariat que nous établissons en l'espèce pourra nous servir de modèle dans nos interventions auprès d'autres populations de même que pour continuer à aider les Afghans qui sont demeurés dans leur pays ou qui sont en exode ailleurs dans le monde.

• (2000)

**Mme Heather McPherson:** Merci, madame Bhullar.

Nous allons entendre en terminant Mme Chioyenda.

**Mme Melissa Kerr Chioyenda:** Comme le disait M. Maley, il est essentiel que nous considérions les risques que la situation tourne au génocide.

Il est important de bien analyser certaines des attaques qui ont été perpétrées. Je parle notamment de celle qui visait une maternité où des mères et des nouveau-nés ont été tués ou de cette autre attaque ciblant des filles. On a souvent considéré que ces actions visaient les femmes, mais je pense que l'on pourrait aussi les interpréter d'une manière symbolique comme étant des attaques contre les générations futures et contre celles qui mettent au monde les prochaines générations de Hazaras.

Il convient de garder à l'esprit cet aspect symbolique dans nos réflexions sur le génocide et les attaques qui ont cours actuellement.

**Mme Heather McPherson:** Merci beaucoup.

**Le président:** Je ne crois pas que la sonnerie ait commencé à se faire entendre, ce qui va nous permettre d'entreprendre un troisième tour. La parole est donc à M. Baker pour une période de cinq minutes ou tout au moins pour le temps qu'il nous reste.

**M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous nos témoins de leur participation à notre séance d'aujourd'hui. J'ai pu apprendre énormément de choses grâce à vous tous et j'aimerais pouvoir poser des questions à chacun d'entre vous.

Nous avons entendu certains témoignages...

**M. Kenny Chiu:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je suis désolé, mais j'avais levé la main pour avoir la parole.

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Chiu.

**M. Kenny Chiu:** Il n'y a pas de problème. C'est moi qui suis désolé d'interrompre notre ami.

Je ne sais pas s'il serait possible d'accorder quatre minutes à chacun des partis. Cela donnerait un total de 16 minutes, ce qui serait amplement suffisant. J'ai horreur de devoir couper court aux réponses de nos témoins qui nous ont apporté une si précieuse contribution aujourd'hui.

Je sou mets donc au consentement unanime du Comité ma proposition de prolonger la séance de 16 minutes de telle sorte que chaque parti dispose de quatre minutes.

**Le président:** Tout dépend de la durée de la sonnerie. Je ne sais pas exactement comment on compte procéder.

**Mme Heather McPherson:** Je suis désolée de vous interrompre, mais je crois que c'est une sonnerie de 15 minutes.

**Le président:** Est-ce qu'elle se fait déjà entendre?

J'essaie de voir, mais je ne sais pas si nous avons le consentement unanime. Je ne sais pas non plus s'il est possible pour nous de le faire. Je ne pense pas que le temps nous le permettra.

**Mme Heather McPherson:** La sonnerie n'a pas encore été déclenchée, mais cela devrait se faire d'un instant à l'autre.

**M. Maninder Sidhu:** Je proposerais que nous poursuivions jusqu'à ce que la sonnerie se fasse entendre.

**Le président:** Monsieur Baker.

**M. Yvan Baker:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux remercier encore une fois tous les témoins de leur participation et de toutes ces choses qu'ils m'ont apprises aujourd'hui.

Une de mes collègues députées a laissé entendre que le Canada ne réagit pas à la crise à laquelle sont confrontés les sikhs en Afghanistan, ou tout au moins pas avec la rapidité qu'exige l'urgence de la situation. Je constate pour ma part que notre gouvernement a doublé le nombre de réfugiés accueillis comparativement au gouvernement qui l'a précédé, et que nous avons été au cours des trois dernières années de véritables chefs de file en matière d'établissement des réfugiés. Je sais que nous avons notamment collaboré avec la Fondation Manmeet Singh Bhullar pour l'établissement de familles sikhs d'origine afghane.

Ma question s'adresse donc aux représentants de cette fondation.

Croyez-vous que l'on a raison d'affirmer que le Canada ne réagit pas avec assez d'empressement à la situation de crise qui frappe les sikhs en Afghanistan? Que pensez-vous de la réponse du Canada dans ce contexte?

**Mme Tarjinder Kaur Bhullar:** Merci pour la question.

Comme je l'indiquais dans mes observations préliminaires, le gouvernement du Canada représente l'option la plus viable pour

cette population, ce qui fait que nous n'avons jamais interrompu le dialogue avec les représentants du gouvernement et de ses ministères.

Il est important de rappeler — et je vous le dis sans aucune hésitation — que nous avons un travail à faire. Nous bénéficions du soutien des députés de toutes allégeances, y compris au sein du caucus libéral. J'ai toujours fait valoir qu'il ne s'agissait pas d'une question partisane, mais bien d'un enjeu humanitaire. Chacun de nous a un rôle à jouer.

Nous avons obtenu de bons résultats, et je veux que nous continuions à le faire.

Nous avons entrepris les démarches pour l'établissement des premières familles arrivées en Inde en provenance de la province de Helmand, et nous rappelons sans cesse au gouvernement que nous sommes en train de créer un modèle qu'il faudra appliquer aux familles arrivées depuis, aux victimes des attaques qui ont visé des gurdwaras. Nous voulons aussi nous assurer que les enseignements tirés de cette expérience sauront inspirer le travail humanitaire accompli dans d'autres situations de crise ailleurs dans le monde.

Nous devons donc apprendre de ces expériences pour pouvoir appliquer ces enseignements par la suite, et, comme d'autres témoins l'ont fait valoir, toujours miser sur une stratégie proactive, plutôt que sur une approche réactive. Dans un contexte comme celui-ci, on arrive trop tard si l'on se contente de réagir; il faut intervenir de façon proactive. Comment pouvons-nous aider ces communautés avant que l'inévitable se produise et que des vies soient perdues?

Je dirais donc que nous avons bénéficié du soutien du gouvernement et que nous continuerons d'exercer des pressions sur nos dirigeants pour que ce travail puisse être mené à bien.

• (2005)

**Le président:** Merci.

Je vais devoir maintenant prier nos témoins de bien vouloir nous excuser. Comme mes collègues le savent très bien, la sonnerie a commencé à se faire entendre et nous allons devoir voter à la Chambre.

Au nom de tous les membres du Comité, de notre personnel, de nos interprètes et de notre greffière, je tiens à vous remercier pour vos témoignages et vos réponses à nos nombreuses questions. Nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

Un grand merci à tous.

C'est ainsi que prend fin notre réunion d'aujourd'hui. La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>